

Convention Simplifiée de Formation N° 5623868

Entre les soussignés :

◆ **CEFIRC Mourenx**

1 Avenue Pierre Angot
64 150 MOURENX
Siret : 433 785 946 00032
Numéro de Déclaration d'Activité : 72640201664 enregistré auprès
du Préfet de Région NOUVELLE AQUITAINE
Représenté par : M. VERDIER Marc

◆ **LIP PAU INDUSTRIE ET BATIMENT SAS**

131, avenue Jean Mermoz
64140 BILLERE
Siret : 87942805000964

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Article 1 : Objet de la Convention

L'action envisagée entre dans l'une des catégories d'actions prévues par les articles L. 6313-1 et L6314-1 du Code du Travail :

Action de formation

Cette action de formation est définie par le programme joint à cette convention qui contient toutes les informations règlementaires en vigueur.

Chaque action de formation est définie par un programme joint à la présente convention.

N° session : 260991A

CEFIRC Mourenx organise l'action de formation suivante :

Intitulé : CACES ® R486A Catégories : A - B Débutant
Objectifs : Voir fiche programme jointe
Format Formation : Présentiel
Contenu formation : Détaillé dans la fiche programme en pièce jointe
Durée - Dates : 21 heures réparties sur 3 journées du 6 au 9 juillet 2026
Lieu : CEFIRC - 1, avenue Pierre Angot - 64150 MOURENX - Tél : 05.59.71.70.15 -
Participant(s) : LAFFERIERE Florian
Intervenants : - MAURICE Frédéric - Numéro NDA : 72-64-02016-64
AMBAL Xavier - Numéro NDA : 75470197047
Effectif de la session : minimum : 1 - maximum : 12

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer la participation du(es) stagiaire(s) à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de demander à votre(vos) salarié-e(s) de se munir de leur numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Remise	Prix Unit. HT	TVA	Total HT
Frais Pédagogiques	LIP PAU INDUSTRIE ET	1	0	800.00 €	160.00 €	800.00 €
Total HT :						800.00 €
TVA :						160.00 €
TOTAL TTC :						960.00 €

Conditions de Paiement : LIP PAU INDUSTRIE ET BATIMENT - BILLERE : Règlement à 45 jours date de facture

Article 3 : Extrait CGV

Annulation des formations à l'initiative du Client : à l'exception d'un cas de force majeure, l'organisme se réserve le droit de facturer directement au client des frais d'annulation selon les conditions suivantes :

- De 20 à 8 jours avant la formation : 50% de la commande
- De 7 jours au démarrage de la formation : 100% de la commande

Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes par courriel.

Fait à MOURENX, le 26 juin 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

Pour LIP PAU INDUSTRIE ET BATIMENT SAS

Pour CEFIRC Mourenx

Marc VERDIER

Directeur

CEFIRC
CENTRE DE FORMATION AGRÉE
1 Av. Pierre Angot - 64150 MOURENX
05 59 71 70 15
FR 30 433 785 946
N° TVA Intr. : 8559A

